



ALERTE SUR L'AURA!

Un plan de licenciement économique en notre nom ? C'est non !

Personnels de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ou personnels du CNRS, usagers du restaurant administratif de l'AURA, nous ne pouvons rester indifférents à la situation de crise que traverse le restaurant. Les salariés de l'AURA rencontrent de problèmes graves qui nous interpellent à la fois en tant qu'usagers du restaurant et que syndicat. Les décisions antisociales prises actuellement sont prises en notre nom : ne laissons pas faire !

L'AURA est une association support offrant aux personnels du ministère, des EPST et du collège de France une restauration sociale autogérée, acquis essentiel des personnels auquel nous sommes attachés et que nous comptons défendre fermement. Elle est gérée bénévolement par des élus des usagers. Mais la politique de ressources humaines de l'AURA pose aujourd'hui de vrais problèmes.

Vous avez déjà été alertés en novembre par une pétition des personnels demandant le soutien des usagers et dénonçant les pratiques RH au sein de l'association. Depuis la situation a empiré :

- Non remplacement systématique des départs en retraite (2) et démissions(3)
- Non tenue des élections professionnelles (mandat du DP arrivé à échéance le 4 avril)
- Licenciement d'un agent
- Annonce d'un plan de licenciement économique
- Dénonciation du protocole d'accord d'entreprise accordant certains avantages aux salariés

A compter d'octobre, seule la convention collective s'appliquerait, extrêmement défavorable aux personnels. C'est une remise en question fondamentale des conditions d'exercice professionnel des salariés.

Pire, la politique RH de l'AURA tourne à la discrimination anti-syndicale manifeste. Les quatre personnels ayant reçu une convocation pour un entretien préalable à un licenciement sont ceux qui viennent de monter une section syndicale au sein de l'association, dont l'ancien représentant des personnels, pourtant salarié protégé! Depuis quand se syndiquer est devenu un motif de licenciement ? L'AURA se comporte comme le pire des employeurs en notre nom!

Les décisions prises récemment sont lourdes de conséquence. Pour nous CGT, la restauration sociale autogérée doit rimer avec une politique sociale assumée vis-à-vis des personnels de restauration. Il est temps de discuter collectivement de l'avenir de l'AURA. Or le conseil d'administration de l'AURA ne s'est pas réuni depuis novembre : les élus n'ont pas été associés aux décisions prises ! Nous demandons la convocation d'une assemblée générale des usagers au plus tôt !

Nous soutenons les demandes des personnels de l'AURA :

- arrêt immédiat des licenciements,
- abandon du projet de plan de licenciements,
- maintien du protocole d'accord de l'entreprise
- organisation sans délai d'élections professionnelles

Pour soutenir les personnels de l'AURA et vous associer à notre démarche, merci de nous contacter par mail à :

- Olivier Andrieu (élu CNRS CA AURA) : olivier.andrieu@ens.fr
- Mohamed Sidibe (CGT administration centrale): mohamed.sidibe@recherche.gouv.fr